

Ecrit par le 3 juillet 2024

BTP de Vaucluse : Jacques Brès vient de décéder à l'âge de 71 ans



Après avoir longuement lutté contre la maladie, Jacques Brès, inlassable entrepreneur, ancien président de la Fédération du BTP et de l'Union Patronale-Medef de Vaucluse, vient de décéder ce samedi 10 février. Ses obsèques auront lieu ce vendredi.

A peine diplômé de l'Ecole supérieure d'électronique de Bordeaux, le jeune Jacques Brès installe le 1er système d'échographie à Orsay dans l'Essonne. A 25 ans, il crée son entreprise Brès SA électricité à Venasque. Petit à, petit, il prend en parallèle des responsabilités dans les instances professionnelles, comme en 1998, quand il devient administrateur de la Fédération du BTP 84. L'année d'après, il se retrouve président du GEIQ (Groupement des employeurs par l'insertion et la qualification) du bâtiment et des travaux publics, avec 150 emplois à la clé.

Son intérêt pour les autres, son implication dans le monde professionnel se poursuit en 2003 quand il arrive à la tête du Centre de formation BTP des apprentis « Florentin Mouret » à Avignon, le plus important de France, avec 1 500 élèves par an. 2007 le voit accéder à la présidence de la Fédération du BTP 84. En 2011, il est vice-président délégué de la CCI 84 et 2014 'patron des patrons' au Medef Vaucluse.

Ecrit par le 3 juillet 2024

Prix Moniteur de la construction en 2010

Comme l'a déclaré le Colonel Michel Grange, président de la SMLH (Société des Membres de la Légion d'Honneur) quand il a accroché le ruban rouge à sa boutonnière en 2021, « Jacques Brès a consacré 45 de sa vie à ses activités professionnelles et ses mandats électifs totalement bénévoles. Sensibilisé à la responsabilité sociale de son entreprise, il était très attentif au bien-être de ses 35 salariés,. Il avait d'ailleurs obtenu en 2010 « Le Prix Moniteur de la construction ». Il avait lancé en 2008 avec la Préfecture, la Région Sud, le Département et Pôle-Emploi « La plateforme Emploi - Formation - Recrutement BTP » à destination des plus précaires, les jeunes, les femmes, les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi et les séniors, pour qu'ils retrouvent leur dignité en se réinsérant dans la vie active ».

Impliqué dans le logement, l'emploi, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, les économies d'énergie, il avait engagé la fédération du BTP dans un vaste programme de lutte contre le travail clandestin, la concurrence déloyale, les pratiques de dumping dangereuses pour la survie des entreprises. Un homme de caractère, droit, rigoureux qui ne jurait que par l'éthique et la loyauté.

Un engagement fort auprès des jeunes apprentis

Jacques Brès avait également signé un partenariat avec le 2e REG de Saint-Christol (Régiment étranger du génie) pour assurer la reconversion et le reclassement des personnels militaires après le démantèlement des missiles du Plateau d'Albion. Il s'était aussi engagé avec la fédération du BTP aux côtés de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur pour parrainer de jeunes apprentis démunis et méritants.

Il n'a compté ni son temps, ni son énergie, ni ses forces pour aider les autres, les faire profiter de son expérience et de sa bienveillance. Il s'est battu jusqu'à son dernier souffle. Mais au bout d'années et d'années de lutte, la maladie a fini par l'emporter ce samedi 10 février au matin. Il avait 71 ans.

A son fils François-Xavier à qui il a transmis son entreprise, ses valeurs de respect des valeurs du travail et des salariés, à sa fille Charlotte avocate et à sa femme Sylvie, présidente du Conseil des Prud'hommes d'Avignon, la rédaction de l'Echo du Mardi, présente ses sincères condoléances.

Les obsèques devraient avoir lieu le vendredi 16 février à 15h à l'église de Méthamis.

CCI de Vaucluse : vers une élection sans suspense

Ecrit par le 3 juillet 2024



A la [CCI \(Chambre de commerce et d'industrie\) de Vaucluse](#), les élections se suivent et ne se ressemblent pas. Si quatre listes s'étaient affrontées lors du scrutin consulaire en 2016, il n'y en aura finalement qu'une à l'occasion du prochain vote qui se déroulera par correspondance du 1er au 14 octobre 2020.

« Au terme du délai de dépôt des candidatures, seule la liste dénommée 'Energie positive' de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) a été enregistrée en préfecture de Vaucluse pour toutes les catégories et sous-catégories de la Chambre de commerce et d'industrie territoriale (CCIT) de Vaucluse et de la chambre de commerce de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. » C'est en ces termes que les services de la préfecture de Vaucluse ont signifié qu'il n'y aurait qu'une seule liste lors de cette élection de l'assemblée générale de la CCI 84 qui se déroulera par correspondance du 1^{er} au 14 octobre prochain.

Pour autant, cette annonce n'est finalement pas une surprise depuis que l'organisation patronale concurrente de l'UP-Medef 84 (Union patronale et Mouvement des entreprises de France) présidée par Jacques Brès avait notifiée, il y a quelques jours, qu'elle ne présenterait pas de liste.

On s'achemine donc vers une élection sans suspense, bien loin de celle très disputée de l'automne 2016, pour l'élection des 34 membres de l'assemblée de la CCI de Vaucluse. A cette occasion, 4 listes s'étaient affrontées : celle de l'UP-Medef conduite par Jacques Brès (17 sièges obtenus), celle de Bernard Vergier, président de la CPME (12 sièges), celle de l'Union des commerçants et artisans de Vaucluse (Ucav) de Sonia Strapelias (5 sièges), et celle de Michel Bernard, tête de liste et président du RPME

Ecrit par le 3 juillet 2024

(Rassemblement patronal pour la modernité de l'économie) qui n'obtiendra aucun siège. Ayant parvenu à rallier l'Ucav pour obtenir le même nombre de siège que son opposant, Bernard Vergier réussira ensuite à être élu au bénéfice de l'âge comme c'est l'usage en cas d'égalité.

Une majorité fragile

Ce rapport de force quasi-identique va immédiatement engendrer des blocages dans la gouvernance de l'organisme consulaire vaclusien. En effet, s'estimant lésée, puisque qu'étant la liste ayant recueillie le plus grand nombre de conseillers, l'UP-Medef n'a pas accepté ce résultat remporté en raison du *droit d'ainesse*. Pour Jacques Brès, cette situation risquait alors de ne déboucher que sur des « affrontements permanents » au risque de rendre cette CCI « ingouvernable ». Les élus de l'UP-Medef quittant d'ailleurs l'assemblée constitutive afin de protester contre ces résultats qu'ils estimaient « faussés ».

De son côté, Bernard Vergier, succédant à 15 ans de présidence de François Mariani qui ne pouvait se représenter en raison de la limite d'âge imposée dans le cadre de ces élections, assurait vouloir désormais jouer l'union. « Après une élection marquée par la division nous devons à présent nous rassembler et créer une véritable unité », expliquait le président de la CPME 84 lors de son discours d'investiture. Peine perdue, dans les semaines qui suivront le Tribunal administratif de Nîmes rejettera plusieurs recours, portés par les 2 camps, afin de contester une partie des résultats. De quoi donner le ton de la suite de la mandature.

Mise sous tutelle préfectorale en 2018

Ainsi, après le désistement de 2 élus de l'Ucav et la démission d'un membre de la CPME, l'assemblée ne sera plus en mesure de voter le budget consulaire 2018. Rebelote quelques semaines plus tard où les élus de l'UP-Medef, désormais majoritaire, refuse de valider ce budget. Ce blocage débouchera sur la mise sous tutelle de la CCI de Vaucluse, désormais chapeauté par la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur en ce qui concerne les questions budgétaires consulaires vaclusiennes.

En octobre 2018, Pierre Dartout, préfet de Région, suspendra ensuite provisoirement l'ensemble des membres de CCI 84, dont son président qui appelle alors à une dissolution rapide suivie de nouvelles élections générales, « seule alternative possible pour permettre aux dirigeants vaclusiens de s'exprimer démocratiquement. » Dans la foulée, les services de l'Etat nomment une commission d'administration provisoire de la CCI 84 composée de Marc Chabaud, trésorier de la Chambre régionale, ainsi que de Luc Crespo et Bruno Delorme, membres de la CCI de Vaucluse. Le tout, dans une période où les ressources des CCI ont été réduit drastiquement (près de 40 % depuis 2014) et que plusieurs postes ont dû depuis être supprimés dans celle de Vaucluse.

La Région se paye le Vaucluse

Ces difficultés de la CCI vaclusienne vont aussi aiguïser les appétits de la Chambre régionale qui voit là une belle occasion de mettre la main sur sa représentation vaclusienne et les moyens qui vont avec.

« Les seules solutions viables c'est, soit de transformer la CCI de Vaucluse en CCI locale, c'est-à-dire sans

Écrit par le 3 juillet 2024

personne morale et rattachée à la CCI régionale, soit, éventuellement, ce qu'appelle certains élus de leurs vœux, de fusionner la CCI de Vaucluse avec celle du Pays d'Arles, insistait alors Bernard Kleynhoff, conseiller régional de la majorité mais surtout ancien président de la CCI Nice-Côte d'Azur de 2011 à 2015, lors de sa réponse, fin 2019, à la conseillère régionale avignonnaise RN (Rassemblement national) Anne Sophie Rigault qui demandait le soutien du Conseil régional à la dissolution du bureau actuel de la CCI de Vaucluse (elle demandera ensuite, fin octobre, la tenue de nouvelles élections générales).

Bernard Kleynhoff, devenu entretemps président de 'Rising Sud' **l'agence de développement économique de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ([lire ici](#))**, profitera aussi de sa tribune régionale pour égratigner à le monde consulaire vaclusien : « La CCI de Vaucluse nous a surtout permis, pour l'instant, de ridiculiser le monde consulaire, tant au niveau régional qu'au niveau national ».

Dissolution de l'assemblée et report du vote

Puis, en décembre dernier, le préfet de la Région se résout à dissoudre l'assemblée et convoque de nouvelles élections dont le scrutin devait avoir lieu du 28 mai au 10 juin dernier. La covid-19 et le confinement étant cependant passés par là, ce vote, par correspondance, a finalement été décalé du 1er au 14 octobre prochains (ndlr : le dépouillement des votes se tiendra à partir du lundi 19 octobre 2020 et les résultats seront proclamés au plus tard le jeudi 22 octobre prochain).

Une décision incompréhensible pour le patron du Medef local qui ne comprend pas que « ce n'est qu'après trois ans d'incertitudes, de mises sous tutelle, de gestion par une commission provisoire et à quelques mois à peine de l'échéance du mandat 2016-2021 » que paraît, fin 2019, l'arrêté constatant cette absence de majorité pourtant effective depuis plus de deux ans maintenant.

« Cette élection était devenue indispensable pour doter à nouveau la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Vaucluse d'instances élues après des mois de blocage de son fonctionnement normal ayant conduit le préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur, qui exerce la tutelle, à prononcer la nomination d'une commission d'administration provisoire, par nature limitée dans son action par la réglementation aux actes essentiels et à la gestion des affaires courantes », explique laconiquement la préfecture de Vaucluse.

Un scrutin 'inutile' ?

Lassé par la brouille entre les deux leaders patronaux, Jacques Brès propose en début d'année, à la demande de plusieurs fédérations et organisations professionnelles, de jeter l'éponge si son adversaire est prêt à en faire de même afin de laisser la place à de nouvelles têtes. Un appel à la 'paix des braves' qui ne sera pas entendu, le président de la CPME estimant qu'il s'agit d'un piège pour 'endormir' l'action de la Confédération, particulièrement active sur le terrain dans la préparation de cette élection.

Finalement, la 'guerre' des chefs ne connaîtra pas un nouvel épisode à l'occasion de ce scrutin puisque Jacques Brès a fait savoir, il y a quelques jours, que son mouvement n'avait déposé aucune liste. Justifiant sa décision par « l'indécence » du maintien de ces élections consulaires en cette période de crise, l'UP-Medef de Vaucluse estime qu'à 1 an à peine du scrutin général de novembre concernant toute les CCI de

Écrit par le 3 juillet 2024

France ce vote est inutile. Le président de l'UP-Medef 84 estime également indécent de consacrer des moyens pour ces deux élections successives (ndlr : estimé entre 250 000 € et 500 000 € pour les deux scrutins).

Toutefois, l'UP-Medef n'entend pas rendre les armes et annonce qu'elle sera au rendez-vous des élections générales de novembre 2021. En attendant, Bernard Vergier devrait présenter, ce jeudi 10 septembre, sa liste pour une élection qu'il est sûr désormais, faute de combattant, de remporter.

Cette présentation sera aussi l'occasion de présenter son programme pour un mandat d'un an seulement. Le président de la CPME ne pouvant ensuite se représenter pour le scrutin suivant puisqu'il sera atteint par la limite d'âge.

En attendant, pas sûr que ces querelles incessantes mobiliseront un électorat d'entrepreneurs qui n'avaient été que 16,80 % à participer au vote consulaire en 2016 contre 20,60 % en 2010. Le niveau de participation au prochain vote devrait d'ailleurs permettre de légitimer, ou non, le statut du futur président de la CCI de Vaucluse.

Report de l'élection de la CCI de Vaucluse

Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône vient de reporter l'élection de l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse. Appliquant le décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le préfet de région a donc décidé de suspendre le processus électoral, déterminé par l'arrêté du 10 janvier 2020 qui prévoyait un scrutin en juin prochain.

« De nouvelles élections permettant le renouvellement de l'assemblée générale de la CCI 84 seront organisées par les services de la préfecture de Vaucluse, en lien avec les services du préfet de région, la CCI de région et la CCI de Vaucluse au plus tard en octobre 2020, si la situation sanitaire le permet », expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Le calendrier des opérations électorales sera donc ultérieurement précisé par arrêté du préfet de Vaucluse en application des dispositions du code de commerce.

Bloquée dans son fonctionnement depuis presque 2 ans faute de majorité pour voter son budget annuel la CCI 84 a été mise sous tutelle renforcée en mai 2018, avant que le préfet suspende ses instances en octobre de la même année puis ne la dissolve en décembre dernier.

Ecrit par le 3 juillet 2024

Une période durant laquelle les camps de Bernard Vergier, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse élu président de la CCI 84 au bénéfice de l'âge, et Jacques Brès, président de l'UP-Medef 84, n'ont cessé de s'opposer.

Feuille de route de l'UP-Medef 84

L'UP-Medef 84 (Union patronale-Medef 84) a tenu son assemblée générale réunissant plus de 80 membres dans ses locaux d'Agroparc à Avignon. Jacques Bres, président de l'interprofessionnelle, a délivré sa feuille de route : continuer à accompagner les entreprises, réorganiser la structure et offrir un acte 3 aux Trophées de l'UP-Medef 84 qui met en valeur les entreprises vauclusiennes.

«Le Medef (Mouvement des entreprises de France) a toujours la même ambition : accompagner les entreprises et, notamment, celles en difficulté liées à un environnement économique difficile », relate Jacques Bres, président de l'UP-Medef 84. « Le Vaucluse est, et reste, un département parmi les plus pauvres de France connaissant des difficultés récurrentes à survivre économiquement. Son taux de chômage est le plus élevé de Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur) avec 11,10% et place le département à la 91e place sur les 101 ayant le plus faible taux de chômage. Comment aidons-nous les entreprises ? En siégeant à la présidence ou à la vice-présidence des mandats paritaires comme l'Urssaf (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale), les Prud'hommes, la Caf (Caisse d'allocations familiales), le Tass (Tribunal des affaires de la sécurité sociale), le tribunal de commerce... Notre ligne de conduite ? Ne jamais défendre l'entreprise qui triche. Notre rôle ? Accompagner les entreprises en difficulté du fait d'un environnement économique fragile n'ayant pas transgressé les règles. Un exemple ? Une entreprise en lien avec des marchés publics pour des donneurs d'ordre tels que les hôpitaux qui a été payée avec des retards considérables, l'empêchant d'honorer ses paiements à l'Urssaf. Nous sommes intervenus pour échelonner la dette en corrélation avec les rentrées d'argent indiquées par l'entreprise et éviter des pénalités qui n'auraient fait qu'aggraver la situation. Notre feuille de route ? Continuer nos missions d'aide aux entreprises et réorganiser notre structure que j'ai reprise en septembre 2014, avec l'appui des grandes familles professionnelles. »

Ecrit par le 3 juillet 2024

■ Les trophées du Medef

« Nous avons organisé, en novembre 2019, pour la 2e année consécutive, les trophées du Medef, en présence de Pierre Gattaz (ancien président du Medef France) venu en voisin du château de Sannes et du préfet de Vaucluse Bertrand Gaume. Mission ? Mettre en valeur les entreprises devant plus de 250 personnes venues à notre invitation. Nous avons ainsi remis 7 trophées en plus d'un prix 'Coup de cœur'. »

Le trophée de l'innovation a ainsi été décerné à l'entreprise Iovation d'Avignon, spécialisée dans les emballages nomades garantissant le maintien de la chaîne du froid pour produits thermosensibles. La structure travaille sur la livraison de produits à plat pour réduire son impact carbone, des produits 100% recyclables et issus de la biomasse, paille et balle de riz mais aussi sur le réutilisable, le lavable et le stérilisable. Enedis a remporté le trophée de la mise en valeur du territoire pour la gestion des 15 000 kilomètres de lignes électriques en Vaucluse et ses 310 salariés. Le trophée de l'entreprise eco-responsable a été remis à l'entreprise familiale Alcyon située à Bollène pour le recyclage de déchets agricoles et du bois en valorisation énergétique ainsi que l'ouverture d'une 1re déchetterie dédiée aux professionnels. Le trophée de l'entreprise citoyenne et sociétale a été décerné à la mutuelle Eovi MCD à Avignon pour la qualité de ses services auprès des entreprises et des particuliers. Le trophée de la transmission d'entreprise est revenu à l'entreprise de couverture et zinc 'Vossier charpentes' de l'Isle-sur-la-Sorgue où l'on travaille le bois depuis plus de 70 ans, puis le zinc et, aujourd'hui, la construction ossature bois. Le trophée du chef d'entreprise a été remis à Jurick solutions logiciels à Avignon pour son savoir-faire et sa réactivité en faveur de la dématérialisation avec des systèmes multifonctions, numérisation, présentation, acquisition, impression, reproduction, archivage, transmission... Le trophée de la TPE-PME (Très petite et moyenne entreprise) a été décerné à l'entreprise Artemat de Pernes-les-Fontaines pour la mise au point et la fabrication de béton esthétique, sur mesure et 100% français pour la construction, le mobilier urbain, les éléments spéciaux, margelles et dallages. Le trophée Coup de cœur a été remis au Club BMX loisir et compétition de Sarriens pour porter la valeur du sport à partir des enfants de 2-5 ans, des adolescents et jusqu'aux adultes. En 2020 le club accueillera deux manches de la coupe d'Europe, des épreuves qualitatives pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020 et deux manches de la coupe de France.

Mireille Hurlin

■ Les chiffres

L'Union patronale Medef 84 réunit 19 familles professionnelles totalisant 2 800 adhérents dans le département de Vaucluse pour un poids de 25 000 emplois. Elle compte 200 adhérents directs de la TPE (très petite, moyenne à la grande entreprise) ce qui représente 8 000 emplois en Vaucluse.

■ Le bureaux

Ecrit par le 3 juillet 2024

Jacques Bres président (Fédération du BTP de Vaucluse et Bres électricité), Marc André secrétaire (Apave), Olivier Baglio (Axio avocat), Eric Dupressoire (vice-président délégué IFC Provence), Guy Farjon vice-président (Fnaim), Michel Gontard vice-président (Grand Delta Habitat), Gilbert Marcelli vice-président (UIMM), Patrice Mounier vice-président (UMIH 84), Patrice Perrot membre (Enedis), Brice Vergez trésorier (Ordre des experts comptables Origa group).

■ Le Conseil d'administration

Jean-Philippe Altayrac, Marc André, Jean-Luc Angles, Olivier Baglio, Olivier Bonifay, Pierre Bourret, Samuel Borjela, Denis Brechet, Jacques Bres, Sylvie Bres, Géraldine Carbonel, Christian Delannoy, Bénédicte Dhenin, Eric Dupressoire, Guy Farjon, Sophie Galateau, Michel Gontard, André Hiély, Roselyne Macario, Gilbert Marcelli, Patrick Marie, Pierre-Hubert Martin, Jérôme Mouret, Patrice Mounier, Christian Paly, Patrice Perrot, Luc Piquet, Isabelle Rimbaud, Caroline Tourrel, Brice Vergez, Rémi Vincente.